Zeitschrift: Rapport sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité international de la Croix-Rouge
Band: - (1949)

Rubrik: Action du CICR en Birmanie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

désarmés, soit détenus politiques ou prévenus d'infractions diverses. A plusieurs reprises, ils obtinrent de l'Administration néerlandaise certains adoucissements au régime des camps, tant pour la discipline ou le logement que pour la nourriture et la correspondance.

Cette activité s'accrut à la suite de l'arrivée à Djakarta, en septembre, d'un nouveau délégué du CICR, venu de Genève, qui visita aussitôt les camps de Sumatra, dont certains n'avaient jamais été inspectés.

Le délégué du CICR pour le Sud-Est asiatique, ainsi que le délégué du CICR à Djakarta, eurent de fréquents entretiens, au sujet de l'œuvre humanitaire de la Croix-Rouge, avec les membres de la Commission des Nations Unies pour l'Indonésie et ceux des Comités de travail néerlandais et indonésien, chargés de résoudre diverses questions intéressant le CICR, telles que la *libération* et l'*échange* des prisonniers et des internés.

Les représentants du CICR s'entremirent enfin auprès des Autorités républicaines pour rechercher des militaires néerlandais disparus ou capturés.

En ce qui concerne les *secours*, le CICR a reçu, durant l'année d'importantes listes de médicaments nécessaires à la population indonésienne.

Le CICR s'est adressé aux diverses Croix-Rouges avec lesquelles il avait déjà collaboré dans l'œuvre d'assistance en Indonésie. Cet appel a été entendu. Grâce à la contribution de la Croix-Rouge de l'Inde, notamment, la délégation du CICR à Djakarta a pu expédier, en décembre, 71 caisses de médicaments divers.

VI. Action du CICR en Birmanie

L'insurrection éclata en Birmanie au début de l'année. Les éléments hostiles au Gouvernement, les Karens [1] notamment, chassèrent devant eux les habitants des régions où ils désiraient établir un Gouvernement autonome.

---

[1] Pour la plupart vétérans des forces britanniques.

La migration fit refluer vers la région de Rangoon près d'un million de réfugiés, birmans pour la plupart, mais aussi indiens ou Karens dissidents.

Beaucoup d'Indiens purent être évacués par mer vers le territoire de l'Union indienne ; les autres, répartis tant bien que mal dans les villages et dans plusieurs camps de réfugiés, furent assistés par le Gouvernement de l'Union birmane.

Le Dr Marti, chef de la Mission envoyée sur place par le CICR, visita onze de ces camps [1]. Il constata que, vu la proximité immédiate de centres importants de ravitaillement, les réfugiés recevaient des rations suffisantes (d'une valeur théorique d'environ 1800 calories). Il établit la liste des médicaments à procurer pour contribuer utilement à l'œuvre d'assistance du Gouvernement.

En novembre, le CICR décida de joindre à son envoi de secours en Inde et au Pakistan [2] un don de médicaments destiné à la Birmanie.

VII. Action du CICR en Chine

Les événements de Chine ont amené le CICR à donner plus d'importance aux diverses missions qu'il avait entretenues en Chine, à Shanghaï notamment, de 1942 à 1948.

Le Comité chargea son ancien délégué à Londres, M. Bieri, de prendre contact avec les deux Gouvernements chinois en conflit. M. Bieri, arrivé à Hongkong en janvier, put s'entretenir aussitôt avec le directeur de l'agence de presse du Gouvernement populaire chinois.

En attendant d'être autorisé à gagner Pékin, le délégué du CICR se rendit, en mars, à Canton, où venait de se fixer le

---

[1] Les camps de réfugiés à Rangoon (Transit camp. Kushing High School Camp. St. John's College Refugee Camp. Irrawaddy Compound Camp. Natsin Street Camp. State Training College (for Teachers Camp), ont été visités par le délégué du CICR, ainsi que ceux de Bassein (Camp nº 8 Kauthouzint, ou Lake Camp. Government High School Camp. Sgaw School Camp, RMC (Roman Catholic Mission), Hôpital de Bassein).

[2] Voir ci-dessus, p. 96.